



# La Lettre Caturige

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE  
DE CHORGES / N° 7 / JANVIER 2007

## Edito

### **Agir et faire savoir...**

Nous avons beaucoup agi depuis maintenant près de 6 ans mais n'avons pas toujours été très performants sur le « faire savoir ». Ceci fait le lit des rumeurs, fausses informations et autres mensonges parfois savamment distillés. Pour y pallier nous avons décidé la diffusion mensuelle de cette lettre vous informant des réalisations et actions décidées au fil des Conseils municipaux. Alors bonne lecture à tous et adieu les ragots.

*Le Maire et la Majorité municipale*

## **La restructuration de la Baie St Michel**

Afin de mieux promouvoir les activités de la Baie St Michel : BNPA (Base Nautique et de Plein Air), camping et plage, nous avons initié une restructuration de la gestion municipale de ces équipements. Ceci permettra à la régie de la BNPA de gérer l'ensemble de la Baie. Celle-ci va devenir un véritable pôle touristique. Ainsi un poste à trois quarts de temps a été créé et pourvu ce mois-ci. Cette personne aura pour mission d'accueillir, de promouvoir, de gérer les réservations et d'effectuer la comptabilité de la régie.

Les installations d'accueil du camping vont s'enrichir de 10 HLL (habitations légères de loisirs) : deux HLL 4 couchages et accès aux personnes à mobilité réduite, deux HLL 6-8 couchages, trois HLL 4-5 couchages, trois HLL 5-6 couchages). Cet investissement de 350 000 euros – amorti par le prix des locations – s'avère indispensable pour répondre aux fortes demandes de ce type d'accueil en camping. Il permet également d'étendre la location en hiver et augmenter d'autant la période d'ouverture.

## **Pour les artisans**

La ZA de la Grande Ile fait l'objet d'un important investissement de 400 000 euros afin de viabiliser les lots destinés aux artisans et aux entrepreneurs. Toutes les parcelles ont été vendues (certaines sont déjà construites) ou sont en cours d'acquisition à un prix de 10 euros le m<sup>2</sup>. Cet important effort de la commune pour soutenir la vie économique locale – en plafonnant le prix du foncier pour ce secteur d'activité – ne doit pas masquer les problèmes de l'aménagement en cours. Ainsi pour s'adapter aux demandes de certains, des lots ont été recoupés, ce qui a entraîné un important retard, lié aux procédures administratives.

Le déplacement du container frigorifique pour les ovins destinés à l'équarrissage – qui gèle l'acquisition d'une parcelle – ne se fait pas non plus sans difficultés. Il n'est plus aux normes et doit être surveillé. Cela fait plusieurs mois que des solutions s'esquissent mais n'arrivent pas à aboutir. Une dernière solution vient d'être trouvée et nous espérons qu'elle conviendra aux Services vétérinaires.

## **Énergie bois**

Suite à notre projet de chaufferie communale au bois déchiqueté et réseaux de chaleur sur le secteur du Champ de Foire, un technicien de la COFOR est venu visiter les bâtiments de la salle des fêtes et de la salle omnisport. Le projet porterait aussi le chauffage de la caserne des pompiers, de la gendarmerie, de la crèche, du centre de loisirs avec une possible extension vers l'ancienne école primaire.

Directeur de publication :

F. FENNEBRESQUE

Dépôt légal : 2001–17

Conception et impression :

Mairie de Chorges

## Améliorer la collecte des déchets et embellir

Ce mois-ci - et faisant suite à de nombreuses réunions de travail à la CCVA depuis septembre 2006 - le conseil communautaire de novembre a validé le projet de **containers ordures ménagères et emballages enterrés**. Nous avons sélectionné trois endroits pour commencer : la place du Grand logis, le parking Jallut et derrière la mairie.

Le problème d'intégration des autres bacs a été évoqué mais apparemment rien ne se fera dans le cadre communautaire, à nous de définir ce que nous allons mettre en place. Des idées sont en cours et seront débattues en Commission environnement. L'été, des colonnes verre seront rajoutées sur le secteur de la gare.

Le hameau des Bernards n'a toujours pas de point tri car nous n'avons pas suffisamment de foncier disponible, un appel est lancé à qui voudra bien vendre à la commune, un peu de terrain en bord de route.

## Station d'épuration

Le dossier d'autorisation de la station d'épuration du bourg a été déposé pour avis à la Police de l'eau et à la DDASS qui sont favorables au projet actuel. La station de Chorges est un dossier prioritaire en terme de réglementation et d'impact sur l'environnement. Les derniers terrains qui manquaient sont en cours d'acquisition.

En parallèle, l'avant projet des réseaux de collecte des eaux usées vient d'être rendu. Il sera présenté au vote du prochain Conseil municipal.

Nous avons organisé une réunion d'informations avec diaporama à l'intention de l'ensemble du Conseil municipal, le 15 janvier. Elle avait pour thème tout l'historique de l'assainissement à Chorges pour arriver au projet actuel et a été suivie de débats.

Nous avons également décidé d'éditer une lettre d'infos en février pour tous les Caturiges sur ce sujet.

La station devrait être mise en service pour l'automne 2007. Ainsi la presque totalité de Chorges sera enfin assainie alors que les premiers projets datent de 1986 ! Il restera les hameaux pour lesquels des solutions sont déjà trouvées.

## Écoles

La nouvelle école élémentaire a été réceptionnée avec réserve le 26 janvier. La commission de sécurité passe le 8 février. Le déménagement est prévu autour du 28 février et la rentrée des classes des élèves se fera avec un jour de décalage (vendredi au lieu de jeudi sous réserve d'accord de l'Inspection Académique) pour permettre à chaque enseignant de s'établir dans sa nouvelle classe. L'effectif maximum autorisé pour la nouvelle école est de 287 personnes, actuellement elle en accueille 176. Les travaux de l'école maternelle se poursuivent. La livraison est prévue fin mars.

## Restauration collective et portage des repas

La nouvelle cuisine communale - la plus moderne du département - située à la BNPA vient d'être mise en service. Elle pourra desservir jusqu'à 300 repas contre une centaine actuellement. Ainsi nous allons pouvoir satisfaire non seulement à la demande croissante de la cantine scolaire mais aussi organiser le portage des repas à domicile pour les personnes âgées et/ou les personnes handicapées ou en perte d'autonomie. Si vous êtes intéressés par ce service vous pouvez contacter la Mairie au plus tôt. Un groupe de travail se réunira fin février pour étudier les modalités de mise en place.

## Agenda

(sous réserve de modifications)

### Salle des fêtes

**10 février** : Soirée Pieds Paquets - *Sapeurs Pompiers*

**17 février** : Bal de la Saint Valentin - *Amis de l'Adroit*

**18 février** : Théâtre troupe "Les Mots Dits" - *Mairie* (entrée libre).

**28 février** : Après-midi jeux de société pour les enfants - *Eterlou et Ludambule*.

### Salle de réunion de la Mairie

**9 mars à 18h30** :

M. le Maire et les élus municipaux **invitent tous les nouveaux Caturiges** pour un moment d'échanges et de convivialité.

## Les brèves

### Enfance-jeunesse :

Le nouveau contrat « enfance jeunesse » a été signé avec la CAF pour la période 2006-2009. Des avenants se rajouteront afin d'augmenter le nombre de places en crèche et au CLSH dès que possible en fonction des locaux.